



Lettre d'information de l'Observatoire de la forêt et du bois Décembre 2023

COMMUNICATION

Bonification de la DETR 2024 pour les projets en bois certifié BOIS DES ALPES

L'État a reconduit la bonification de la DETR pour les projets utilisant du bois certifié BOIS DES ALPES dans les départements des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes, et du Vaucluse.

La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) finance les projets d'investissement des collectivités situées en milieu rural.

[En savoir plus](#)



PLANIFICATION ECOLOGIQUE

Lancement de la Conférence des parties en PACA

Lancement de la Conférence des parties (COP) en PACA dans le cadre de la territorialisation de la planification écologique.

[En savoir plus](#)



BOIS ENERGIE

ADEME publie un nouveau guide sur le bois énergie !

[En savoir plus](#)



FORMATION

Les élus des Alpes-Maritimes formés sur les OLD par les Communes forestières le 18/01/2024

[En savoir plus](#)

[Lire les autres actualités du mois](#)